

LES TRAVAILLEURS DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION EN ÉTAT D'URGENCE

Même si les plans de relance se succèdent dans les secteurs de l'information et de la communication – 483 millions d'euros pour le « plan de soutien à la presse », 230 millions pour le « plan Livre » – l'actualité est toujours la même en cette rentrée, avec des réductions d'effectifs partout, par tous les moyens, et avec ou sans plan de sauvegarde de l'emploi. Dans le secteur de la publicité, au mois de mai, c'est même 500 millions d'euros que le patronat a exigé, via un « crédit d'impôts communication » essayant un refus de l'État, craignant à juste titre un simple effet d'aubaine pour les marges des gros acteurs du secteur.

Que penser de ces plans successifs et désordonnés qui finalement n'ont pour seul objectif que de maintenir la trésorerie des entreprises, sans le moindre engagement sur l'emploi ?

Ce que réclament les salariés et travailleurs indépendants de ces secteurs, c'est

le maintien des emplois et des salaires ; c'est la résorption de la précarité ; c'est la réduction du temps de travail par le partage du travail ; c'est un meilleur encadrement du télétravail, parfois nécessaire pour éviter la contagion ; c'est aussi le soutien et le développement de leur activité par la collectivité, notamment l'école, sans pour autant créer de concurrence entre les stagiaires et les professionnels déjà en place.

Dans la presse, la publicité, labeur, l'édition et les activités numériques, aucune aide ne doit aller vers les entreprises sans contrepartie sérieuse sur l'emploi !

Partout où les salariés subissent l'activité partielle, les salaires doivent être maintenus. Et pour tous les travailleurs victimes de la crise sanitaire, intérimaires, contrats à durée déterminée, indépendants, les droits à l'indemnisation chômage doivent être renforcés, à l'opposé des politiques anti-chômeurs en œuvre depuis la fin 2018.

Enfin, à plus long terme, la crise sanitaire a démontré, s'il le fallait, l'incongruité d'une réforme des retraites qui s'appuierait sur l'activité économique, sur le « PIB », pour calculer le niveau des pensions. Si la réforme Delevoye était en œuvre aujourd'hui, avec la baisse de la croissance, les retraites auraient pu fondre de 10, 20, 30%. Comme nous avons eu raison de nous mobiliser et de faire grève l'hiver dernier ! Et comme nous le referons si une telle réforme venait à nouveau sur le tapis !

Le jeudi 17 septembre, dans toutes les entreprises et par toutes formes de mobilisation à discuter ensemble, y compris la grève et les manifestations, défendons notre droit à travailler dans de meilleures conditions, et exigeons d'être entendus, en tant que travailleurs, par les employeurs comme par le gouvernement, **pour que ça change vraiment !**

LE 17 SEPTEMBRE, AGISSONS, MANIFESTONS...

